

Informations clés pour l'investisseur

Le présent document fournit aux investisseurs des renseignements clés sur ce fonds. Ce n'est pas un document de commercialisation. Ces renseignements sont exigés par la loi afin de vous aider à comprendre la nature et les risques d'un investissement dans ce fonds. Nous vous conseillons de les lire afin d'être en mesure de prendre une décision d'investissement en connaissance de cause.

BPI Africa – BPI Africa Class M

un compartiment et une classe de BPI Global Investment Fund (ISIN: LU1286131534)

BPI Global Investment Fund est géré par Caixabank Asset Management Luxembourg S.A.

Objectifs et politique d'investissement

L'objectif d'investissement du compartiment est de fournir aux actionnaires une appréciation du capital à long terme basée sur la répartition des risques et la croissance potentielle future. Le compartiment investira principalement dans des titres émis par des sociétés africaines (sociétés ayant leur siège social en Afrique ou répertoriées sur les marchés des pays africains) ou des sociétés ayant des activités importantes en Afrique. La valeur cible annuelle moyenne des titres émis par les sociétés africaines et les sociétés ayant des activités importantes en Afrique sera égale ou supérieure aux deux tiers de la valeur nette moyenne des actifs du compartiment pour la même période.

Le compartiment vise à générer des rendements en investissant dans plusieurs catégories d'actifs, notamment des actions, des actions préférentielles sans droit de vote, des obligations avec droits d'acquisition, des obligations convertibles, des bons de souscription ou tout autre instrument financier attribuant un droit de souscription, convertible ou dont le rendement est lié aux actions émises par des sociétés africaines ainsi que des sociétés ayant des activités significatives en Afrique, et pour lesquelles la prise de risque est jugée appropriée. Le compartiment peut également investir dans des titres négociables et des instruments du marché monétaire sur des marchés éligibles.

Le compartiment peut également utiliser des produits dérivés à des fins de couverture et d'efficacité de gestion de portefeuille. Le compartiment ne conclura pas de contrats d'échange sur rendement total capitalisés et non capitalisés.

Le compartiment ne conclura pas d'opérations de financement sur titres. Si le compartiment effectuait des opérations de financement sur titres à l'avenir, le prospectus serait modifié en conséquence avant de telles opérations.

Le compartiment peut également détenir des liquidités à titre accessoire.

Le Compartiment poursuit une stratégie d'investissement gérée activement.

Le Compartiment ne fait pas référence à un indice de référence.

La devise de base du compartiment est le EUR.

La classe M du compartiment BPI Africa n'est pas une classe de distribution : le rendement généré par le compartiment est réinvesti afin d'accroître la valeur des parts.

Recommandation : ce fonds peut ne pas convenir aux investisseurs qui projettent de retirer leur argent dans un délai de 3 à 5 ans.

Profil de risque et de rendement

← Rendement potentiellement plus faible ← Risque plus faible			Rendement potentiellement plus élevé → Risque plus élevé →			
1	2	3	4	5	6	7

Cet indicateur est fondé sur les données historiques simulées qui peuvent ne pas être une indication fiable du profil de risque futur de cette Classe. Nous ne pouvons garantir que la Classe se maintiendra dans la même catégorie, celle-ci pouvant changer au fil du temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas que l'investissement est sans risque.

Pourquoi cette catégorie ? Le compartiment est dans cette catégorie spécifique parce qu'il a montré un haut niveau de volatilité.

Le risque principal auquel le compartiment fera face est la volatilité du marché, des taux d'intérêts et des devises. Un schéma approfondi de tous les facteurs de risques pourra être trouvé dans la partie 5 de la brochure « FACTEURS DE RISQUE ».

En particulier, les risques d'investissement dans les pays africains qui sont considérés comme des marchés émergents devront être pris en compte. Ces risques peuvent être, entre autres :

- Risques politiques : l'instabilité est plus forte que dans d'autres parties du monde ;

- Risques liés au pays : dépendance à des secteurs économiques spécifiques ;
- Conditions de liquidité déficientes : marchés moins liquides ;
- Risques liés aux devises et au change ;
- Risques liés à une contrepartie ;
- Risques liés à un règlement ;
- Risques liés à un dépôt ;
- Certaines considérations de législation fiscale locale ;
- Risques accrus d'effets préjudiciables de déflation et d'inflation ;
- Possibilité de limites du système judiciaire ;
- Le paiement des intérêts et des dividendes ainsi que les gains en capital concernant les valeurs mobilières des marchés émergents peuvent être soumis à des impôts à l'étranger qui peuvent être restituables ou non restituables ;
- Risques liés aux marchés frontaliers : Les marchés frontaliers impliquent des risques semblables aux investissements sur les marchés émergents, mais dans une plus grande mesure car les marchés frontaliers sont encore plus petits, moins développés et moins accessibles que les autres marchés émergents. Certains marchés africains où le compartiment investit peuvent être considérés des marchés frontaliers.

Frais

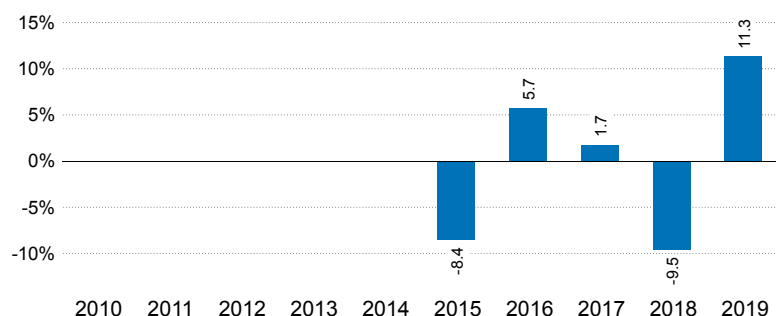
Frais ponctuels prélevés avant investissement	
Frais d'entrée	3 %
Frais de sortie	3 %
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.	
Frais prélevés par l'OPCVM annuellement	
Frais courants	1,18 %
Frais prélevés par l'OPCVM dans certaines circonstances	
Commission de performance	La commission de performance représente 10 % de la différence positive entre la performance nette du Compartiment et la performance de FTSE/JSE All Africa 40 Index/ECB Euro Exchange USD l'indice de référence. Pour le dernier exercice financier, la commission de performance s'élevait à 0,00 %.

Le montant actuel des frais est basé sur les dépenses de l'exercice prenant fin au 31 décembre 2019. Ce chiffre peut varier d'une année sur l'autre. Il exclut :

- Les commissions de rendement
- Les coûts relatifs aux transactions du portefeuille, sauf dans le cas de frais d'entrée ou de sortie payés par l'OPCVM en achetant ou en vendant des unités dans un autre organisme de placement collectif

Les frais que vous paierez seront utilisés pour rémunérer les charges de gestion du fonds, y compris ses coûts de commercialisation et de distribution, et ces frais réduisent la croissance potentielle de l'investissement. Vous trouverez des informations plus détaillées sur les frais dans la section «Frais, commissions et charges» du prospectus de BPI Global Investment Fund.

Performances passées



Le graphique indique les performances annuelles en EUR.

Lancement de la classe d'unités : 7 octobre 2015.

Les performances passées ne peuvent garantir les performances futures.

Tous les frais ont été inclus sauf les commissions de souscription, de rachat et de conversion

Informations pratiques

Le dépositaire de l'OPCVM est BNP Paribas Securities Services, Luxembourg Branch.

Des exemplaires du prospectus et des derniers rapports annuels et semestriels de l'ensemble du fonds, ainsi que d'autres informations pratiques, sont disponibles en anglais au siège social du fonds, 46b, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg ou à l'adresse de correspondance, 60 avenue J.F. Kennedy L-1855 Luxembourg. Ce document d'informations clés pour l'investisseur est disponible en anglais et en portugais.

La dernière valeur liquidative des unités de cette classe est disponible au siège social du fonds, 46b, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg ou à l'adresse de correspondance, 60 avenue J.F. Kennedy L-1855 Luxembourg.

Les investisseurs potentiels doivent s'informer sur les conséquences en matière de fiscalité au Luxembourg ainsi que dans leur pays de résidence et de domicile pour l'acquisition, la détention ou la cession de parts du fonds.

Le fonds est un fonds à compartiment proposant plusieurs compartiments dont les actifs et les passifs sont légalement distincts les uns des autres. Ce document ne décrit que les classes

M du compartiment BPI Africa. D'autres classes sont disponibles au sein de ce compartiment. Le prospectus du BPI Global Investment Fund donne de plus amples informations sur ces classes.

Il n'est pas possible d'opérer une conversion entre les compartiments/classes d'actions du BPI Global Investment Fund.

Caixabank Asset Management Luxembourg S.A. ne peut être tenue responsable de faits reposant uniquement sur une déclaration contenue dans le présent document qui serait trompeuse, inexacte ou incompatible avec les passages correspondants du prospectus du fonds.

Politique de rémunération : la description détaillée de la politique de rémunération mise à jour de Caixabank Asset Management Luxembourg S.A., comprenant, mais sans s'y limiter, une description de la méthode de calcul de la rémunération et des intérêts ainsi que l'identité des personnes responsables de l'attribution de la rémunération et des intérêts, notamment la composition du comité de rémunération, est disponible à l'adresse <https://www.caixabankamlux.com/>. Un exemplaire papier sera mis à disposition gratuitement sur demande.

Le fonds est autorisé à Luxembourg et réglementé par la *Commission de Surveillance du Secteur Financier*.

Caixabank Asset Management Luxembourg S.A. est autorisé à Luxembourg et réglementé par la *Commission de Surveillance du Secteur Financier*.

Ces informations destinées aux investisseurs sont exactes en date du 08/12/2020.